

### François GUILLAUMAT-TAILLIET

Beaucoup de choses ont été dites. Merci à tous les participants. Votre présence à elle seule justifie ce rendez-vous qui est désormais régulier pour échanger et réfléchir sur la statistique publique. Une synthèse sera tirée de nos débats et des actes seront produits.

Je vais prendre quelques minutes non pas pour répondre à la question qui nous a réunis aujourd'hui « qu'est-ce que ce bien public qui a pour nom la statistique publique ? », mais pour revenir au nom de l'intersyndicale de l'Insee, qui est l'origine de ce colloque, sur ce qui a traversé les débats de la journée et qui dessine les conditions d'avenir de la statistique publique pour qu'elle soit demain encore plus qu'aujourd'hui au service de la démocratie.

Il s'en dégage une démarche sous la forme de trois conditions d'élaboration de l'information :

1° - Les données et les études produites doivent répondre à une demande sociale. Cela paraît simple mais ce n'est pas une condition si facile à remplir.

2° - Le processus de production de ces données et analyses doit être transparent et doit respecter des règles d'éthique qui ne se limitent pas à des règles techniques ; les règles peuvent être discutées dans un cadre approprié à la nécessaire indépendance des acteurs et aux finalités de leur mission. Elles peuvent évoluer. Elles ne sont pas immuables en fonction des techniques, des problématiques et des acteurs.

3° - L'ensemble de ce processus ne peut pas se faire sous le seul regard des experts, qu'ils soient statisticiens ou chercheurs, il doit inclure aussi les utilisateurs d'origine diverse. Les utilisateurs de l'information produite sont aussi souvent les demandeurs.

Les données proviennent d'horizons divers (Insee, services statistiques ministériels, autres producteurs ayant une mission de service public...), elles ne sont pas l'apanage des seuls services de la statistique publique. Pour que cette diversification concoure au renforcement de la qualité du débat public et de la décision publique, la statistique ne peut pas tout faire, d'autant que la recherche d'efficacité qu'elle poursuit ne contrebalancera pas à coup sûr la baisse des effectifs et des budgets.

Cependant, elle a un rôle essentiel à jouer, d'une part, en assurant le développement d'un cadre de référence solide, articulé avec d'autres informations provenant d'acteurs dont les capacités d'investigation statistiques sont beaucoup plus limitées, d'autre part, en permettant aux divers utilisateurs de données statistiques de pouvoir les resituer chacun dans un cadre d'information statistique général.

Avoir cette ambition pour la statistique publique, ce n'est pas défendre un monopole ou simplement un label de qualité, mais promouvoir une démarche permettant la démocratie sociale en assurant les moyens de la faire vivre.

Quelques caractéristiques me semblent essentielles.

Première caractéristique : un niveau renforcé et pérenne de coordination des institutions statistiques publiques, ce qui signifie des instances mandatées - il en existe - dont la composition et le fonctionnement permettent de construire la crédibilité nécessaire dans la durée. Le Cnis en premier (il y en a d'autres), peut-être demain l'Autorité de la statistique publique. Je me demande si l'on n'a pas un peu vite renoncé à cet effort de coordination au niveau régional !

Deuxième caractéristique : une statistique publique qui fournit l'infrastructure statistique avec des investissements conséquents derrière, que d'autres ne peuvent pas apporter, mais aussi des méthodes appropriées aux finalités et des outils innovants. J'en citerai quelques-uns, je ne les ai pas entendus évoqués, ce n'était pas forcément l'objet, mais il faut savoir que les choses évoluent.

Le recensement n'est plus « général » mais rénové, l'enquête Emploi et d'autres enquêtes sont en continu. Les panels se développent. On a beaucoup parlé de l'exploitation de fichiers de gestion, mais aussi la rénovation des répertoires, l'extension de l'approche comptable, la mise en oeuvre de modèles économétriques qui tirent du passé des éléments utiles pour éclairer l'avenir, des modèles de projection, le recours à la micro-simulation à partir de micro-données.

Toute une gamme montre que la statistique publique se renove, s'adapte aux possibilités techniques. On a parlé tout à l'heure d'informations en dispersion. Cette statistique publique doit délivrer les données essentielles au débat public,

mais aussi délivrer et documenter des méthodologies, une pluralité de méthodes (je fais référence à ce qui a été dit ce matin dans l'atelier sur l'évaluation) en identifiant clairement (on le fait parfois par défaut, il faut le faire de façon plus proactive) le champ de validité des méthodes mises en œuvre. Elles ne s'imposent pas d'elles-mêmes. De même que la donnée qui est produite, le chiffre ne s'impose pas de lui-même. Il est produit, il a une histoire, un cadre de référence. Il est très important d'avoir cela en tête.

Des nomenclatures d'usage général à partir desquelles d'autres peuvent élaborer une information plus spécifique, plus sectorielle, plus adaptée à leur champ, à leur problématique, à des publics ciblés et une information construite à partir d'hypothèses économiques ou sociales qui leur sont propres. On a là un champ d'autonomisation des utilisateurs qui est potentiellement très important, qui répond au fait que la statistique publique n'a pas vocation à tout faire.

Troisièmement : une statistique publique dont les résultats et les travaux sont mis à la disposition de tous, conçus pour que chacun se l'approprie, pas seulement le chiffre, mais sa documentation et l'analyse qu'il permet, ce qu'il dit de la situation qu'il décrit. C'est pour cela que la coupure entre production du chiffre et analyse ne nous paraît pas jouable.

Enfin, des informations qui font l'objet d'un large débat en amont sur l'opportunité de leur production, sur le choix des indicateurs privilégiés, sur leur cadre de validité, sur les moyens à mobiliser aussi, car, faut-il le rappeler, un certain nombre de moyens sont à mettre en œuvre. Et en aval sur les adaptations à prévoir, les innovations à intégrer, les dimensions nouvelles à privilégier pour répondre aux questions en débat, qui pour n'être pas toutes nouvelles peuvent être observées d'un autre œil : prendre en compte par exemple le développement durable, répondre à une demande internationale croissante, développer les mesures en dispersion, mesurer les transitions... Tout cela se prépare, s'organise, en lien avec les résultats de la recherche. Ce sont les défis à relever dans la durée. On est en train de le faire, mais il faut poursuivre. Cela ne veut pas dire forcément abandonner les bonnes vieilles catégories qui décrivent la société, mais certainement les faire évoluer, les compléter par une analyse plus fine des phénomènes qui se

développent parfois davantage à l'intérieur des catégories qu'entre celles-ci.

Lorsque les attaques contre la statistique publique portent sur ses missions essentielles que j'ai rapidement évoquées, c'est la démarche elle-même qui est menacée. La défense doit provenir de la société dans sa diversité.

Pour qu'une avancée s'inscrive dans la durée (je pense à l'évolution de la mesure des inégalités, mais bien d'autres exemples ont été cités aujourd'hui), cette avancée doit être consolidée, approfondie, suivie dans le temps, comparée dans l'espace, avec une exigence méthodologique qui ne sacrifie rien à la nécessité de compter, de mesurer et d'expliquer. C'est à ce prix que l'on pourra éclairer chaque jour un peu mieux - c'est notre ambition - la situation économique et sociale, les mécanismes à l'œuvre qui la transforment, bref, les enjeux et les défis auxquels nous sommes collectivement confrontés et qui font et doivent continuer à faire débat.

**Jean-Luc HELLER**

Merci à tous !